



CENTRE HOSPITALIER JACQUES CŒUR



CHEF DE CLINIQUE DES UNIVERSITES-ASSISTANT TERRITORIAL (CCU-AT) Discipline médicale : HEPATO-GASTROENTEROLOGIE

1. Présentation synthétique de l'établissement d'accueil

Le Centre Hospitalier de Bourges, est un établissement public de santé de construction récente. Il compte 938 lits (dont 586 lits et places de MCO) répartis sur deux sites, avec un plateau technique performant comprenant deux scanners et deux IRM, trois salles de cardiologie interventionnelle, USIC et USINV, un service de réanimation de 12 lits. Une organisation en pôle est en place avec 7 pôles d'activité clinique et médico-technique et 1 pôle management et ressources. L'établissement emploie 2 000 professionnels dont 180 personnels médicaux.

Le CHB réalise 45 500 séjours en hospitalisation MCO et en ambulatoire et 212 668 venues en consultations externes. Il assure la prise en charge de 51 677 passages aux urgences et traite 81 831 dossiers de régulation médicale sur la plateforme SAMU-SDIS.

Le Centre Hospitalier Jacques Cœur est l'établissement support du Groupement Hospitalier de Territoire du Cher regroupant les CH de Saint-Amand-Montrond, Vierzon, Sancerre et le CH spécialisé en psychiatrie George Sand.

La ville de Bourges (100 000 habitants), chef-lieu de département, est idéalement située par autoroute et par train : 1h d'Orléans, 2h de Paris et 1h30 de Tours et Clermont-Ferrand.

2. Présentation du service de l'établissement d'accueil

Nom du service : Hépatogastroentérologie

Pôle de rattachement : *pôle de médecine B (hépatogastroentérologie - hématologie clinique - oncologie médicale - hôpital de jour médical polyvalent - neurologie - néphrologie - pneumologie - unité post-urgences)*

Chef de service : **Docteur ABDOU Mohamed** - mohamed.abdou@ch-bourges.fr tél. 02.48.48.49.22

Composition de l'équipe médicale : **3 PH et 1 assistant spécialiste partagé**

Nombre de lits : **30**

Plateau technique : **Endoscopie digestive - écho endoscopie digestive**

3. Missions confiées (soins, enseignement et recherche) et organisation du temps de présence entre les sites

Fonctionnement normal du service -

L'assistant contribue :

- à l'encadrement des étudiants en médecine, en lien étroit avec le chef de service
- au renforcement de l'attractivité du service d'accueil

Développement de la recherche clinique et des protocoles

4. Les compétences à développer

ENDOSCOPIE DIGESTIVE

5. L'organisation de la permanence des soins

- **Dans l'établissement d'accueil :**

UNE LIGNE D'ASTREINTE

6. Les valences (enseignement/ recherche)

7. Les moyens à disposition du chef de clinique-assistant territorial universitaire (plateau technique, plages de bloc opératoire etc...)

BLOC OPERATOIRE - UNITE FONCTIONNELLE D'EXPLORATIONS DIGESTIVES

8. Logement par l'établissement d'accueil

OUI

9. Perspectives de recrutement dans l'établissement d'accueil à l'issue du clinicat territorial

NOMINATION POSSIBLE SUR POSTE DE PRATICIEN HOSPITALIER

10. Rémunérations, prime d'exercice territorial
Votre employeur sera l'Université de Tours et le CHRU de Tours. Vous ferez l'objet d'une mise à disposition intégrale par le CHRU de Tours dans votre établissement d'accueil. - Traitement de base : réglementation statutaire - Indemnité d'Engagement de Service Public Exclusif - Rémunération réglementaire de la participation à la permanence des soins
11. Prise en charge des frais de déplacement
<i>OUI</i>